

L'organisation de manifestations sur le territoire de la commune

Vinça – 13 décembre 2012

Projet de manifestation : enjeux, responsabilités et choix

- Commune de Vinça -



René DRAGUÉ

Maire

Projet de manifestation : enjeux, responsabilités et choix

Situation et contexte

Vinça, 2000 habitants

située dans le Conflent le long de la Têt et de la route nationale 116 entre Prades et Perpignan



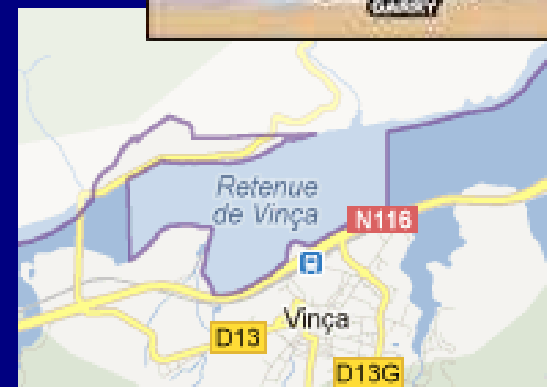
- Ville d'eau et de traditions
- Ville de patrimoine
- Festival de musique
- Festivités locales : le "Tio tio" (tradition catalane), la Saint-Julien (fête catalane), élevages en fête, feux de la Saint-Jean, 14 juillet, 15 août (moules frites et bal gratuit).



Un projet de manifestation à Vinça : Festival de musique électronique (avec DJ de renommée internationale)

- Date: dimanche 8 juillet 2012
- Horaires: de 8h à 22h (*)
- Lieu: lac de Vinça (plate-forme flottante sur le lac)
- Public cible: jeunes de 18 à 35 ans
- Nombre de participants attendus: 2000

(*) initialement 24h, ramené à 23h puis 22h à la demande du maire



Organisation :

- **Organisateurs:** groupe de jeunes (dont un jeune de Vinça), pas ou peu d'expérience
- **Animations annoncées :** 36 000 watts de son, Jeux Aquatiques, Lazer Show, Global Dancers, Snack, Fruits d'été, bar a mojitos & cocktails, restaurants, espace VIP & SUPER VIP, K-DOS
- **Bus au départ de :** Barcelone, Gérone, Costa Brava, Le Boulou, Perpignan, Narbonne, Montpellier, Toulouse, Marseille...
- **Tarif :** entrée 35€ (billetterie sur Internet)



Les enjeux de sécurité liés à la manifestation :

- consommation alcool (cf. arrêté communal)
- consommation drogues
- sécurité matériel électrique à proximité du lac
- respect interdiction de baignade
- fin de la manifestation et retour des festivaliers (conduite avec alcool et drogue)
- nombre limité de places : problème des personnes refoulées à l'entrée
- manifestation visible depuis la RN116 : attraction, non-maîtrise des arrivées et risques routiers
- débordements divers et dégradations

Avant la manifestation :

- le Maire demande conseil à son avocat
- démarrage des échanges avec organisateurs: mars-avril
- 5 réunions préliminaires
- engagement organisateurs: 20 agents de sécurité, secouristes, 6 maîtres nageurs-sauveteurs, fouille des sacs
- moyens locaux: 24 gendarmes à l'extérieur du festival + présence SDIS
- la veille du festival:
 - sécurité électrique: rapport de contrôle non fourni
 - pas de réponse claire sur plusieurs questions de sécurité

Les risques non traités (ou insuffisamment) :

- Électrocution, noyade
- Risques consommation alcool et drogues pendant la manifestation
- Accidents routiers:
 - retour des festivaliers (alcool, drogue)
 - sécurité des usagers de la RN116
- Non maîtrise du nombre de visiteurs

Le choix:

- Réunion la veille de la manifestation (commission de sécurité): avis défavorable SDIS et préfecture
- Annulation du festival annoncée la veille à 15h

Les conséquences du choix

- **Pour les habitants** : 20 jeunes de Vinça concernés (perte pour l'association locale de jeunes, compensée par la mairie)
- **Pour les commerçants**: neutre (pas/peu de retombées)
- **Pour les festivaliers** : annulation la veille (800 inscrits), manifestation de repli sur discothèque de la côte
- **Pour la collectivité**: pas de prise de risque non maîtrisée, décision partagée par les adjoints et conseillers municipaux
- **Pour le maire**: "soulagement" (responsabilité)

Bilan

- Véritable "cas de conscience" pour le maire
- Analyse des risques indispensable:
« Heureusement que l'affaire a été balisée avec les services de sécurité, sinon cela aurait été la catastrophe! »

Perspectives:

Manifestation envisageable, sous réserve de:

- préparation 1 an avant le festival
- organisateurs professionnels
- restriction alcool
- garantie de la maîtrise des entrées
- balisage du lieu et maîtrise des effets sur la RN116
- garantie sécurité électrique